





ATELIER SOUS-REGIONAL COMIFAC – IFIA

Journée de dialogue IFIA et opérateurs asiatiques du secteur de l'exploitation forestière dans le Bassin du Congo

Libreville, République Gabonaise

RAPPORT GENERAL

22 mai 2008

Préambule

Le paysage de l'exploitation forestière industrielle en l'Afrique Centrale évolue très rapidement depuis une quinzaine d'années. Avec la mondialisation des échanges, l'émergence de nouvelles puissances économiques majeures, la modification progressive des règles commerciales pour inclure des notions de légalité mais aussi de gestion durable des forêts naturelles, tout est en train de changer. Les marchés changent, les besoins évoluent, l'Asie absorbe déjà près de la moitié des volumes de bois tropicaux africains, et plus de la moitié des exportations pour certains pays d'Afrique Centrale. Une bonne partie de ces bois, après transformation, sont réexportés vers l'Union Européenne et seront donc sujets à respecter les règles FLEGT instaurées désormais pour entrer dans l'Union.

Des investisseurs asiatiques ont racheté des entreprises anciennes ou en ont créé de nouvelles. La fédération des organisations professionnelles d'exploitants forestiers, regroupant les associations nationales, s'est ému de cette situation et s'en est ouverte auprès de la COMIFAC et du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo, afin de voir dans quelle mesure on pourrait travailler ensemble au dialogue entre les différents acteurs privés et publics oeuvrant en Afrique Centrale, notamment avec les nouveaux arrivants, lesquels ne sont pas nécessairement au fait de tout ce qui se fait dans la région pour la promotion de la gestion durable des forêts.

Cette journée de dialogue avait pour objet de faire connaissance, de communiquer sur ce que chacun fait ou s'est d'ores et déjà engagé à faire tant au niveau des entreprises privées que des partenaires au développement accompagnant le secteur. Il s'agissait pour le moins de s'entendre sur les grands principes qui doivent prévaloir à l'exploitation des forêts naturelles en Afrique Centrale, quelque soit l'origine des capitaux des entreprises impliquées dans l'exploitation ou de la destination des bois sur les marchés du monde.

Atelier modéré par Jean-Marie Noiraud, cabinet JMN Consultant sarl

Sommaire

Préambule	2			
Introduction	4			
I- Déroulement de l'atelier	7			
II- Synthèse des débats de la journée de dialogue Afrique - Asie	9			
21 – Questions –réponses	9			
22 - Idées et suggestions	12			
Communiqué final (version française)	15			
Final Communiqué (English version)				
ANNEXE 1 : Allocutions	21			
Mot de Bienvenue du Facilitateur du PFBC	21			
Allocution du SE COMIFAC	22			
Discours de MONSIEUR HENRI DJOMBO,	23			
Présentation de Mme Li KUN (Groupe SUNLY/SUNRY GABON)	26			
Intervention de M. Eric HE, Représentant du Groupe VICWOOD -Afrique	29			
Annexe 2 : liste des participants	31			

1. Les politiques et législations forestières en vigueur dans les pays du Bassin du Congo, orientées vers la gestion durable et participative des ressources forestières et fauniques de ces pays, sont généralement en avec les orientations internationales environnementale. Elles le sont ainsi avec les résolutions du Sommet de Rio (1992) sur le développement et l'environnement, les Directives de l'OIBT sur l'aménagement forestier, les résolutions des Sommets des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale (1999 et 2005) sur la conservation et la gestion durables des écosystèmes forestiers, les résolutions du Sommet de Johannesburg (2002) sur le Développement durable. Les concepts tels que domaine forestier permanent et non permanent, aménagement durable, gestion participative, transformation plus poussée des produits forestiers, conservation de la biodiversité, certification des concessions forestières, partenariat dans la gestion des ressources forestières, constituent aujourd'hui la toile de fond de toutes ces politiques et lois forestières de la sous-région.

Beaucoup d'opérateurs économiques du secteur forestier de la sous-région sont de leur côté actuellement engagés vers la certification de leurs concessions. A titre d'exemple, au moins une demi-douzaine d'entreprises au Cameroun travaillent activement sur ce sujet et sont assez proches de l'audit final. Selon IFIA, dix (10) millions d'hectares de forêts pourraient ainsi être certifiés à l'horizon 2012, dont 4 millions d'hectares pour le seul Cameroun.

- 2. A la faveur d'une présence politique et économique croissante de la Chine et d'autres pays émergents en Afrique Centrale, un nombre croissant d'entreprises représentant les intérêts de ces derniers se sont installées dans plusieurs pays de l'espace COMIFAC. Mais à cause d'un manque d'informations précises concernant l'ampleur de leurs activités et leurs méthodes de gestion des forêts, les autres acteurs dans le secteur gouvernements/administrations, partenaires au développement, opérateurs privés ont exprimé leur souhait d'entrer en dialogue avec elles, afin de mieux les connaître et pouvoir échanger sur les opérations forestières menées.
- 3. Pour ce qui est des partenaires chinois, il y a un nombre significatif de signaux qui témoignent de leur ferme volonté d'agir d'une façon transparente et en conformité avec les engagements pris au niveau international : conventions de Rio, FNUF, OIBT et autres. Parmi ces signaux figurent en bonne place les interventions des représentants du gouvernement chinois lors d'un dialogue officiel Union Européenne / Chine sur « L'application de la loi forestière et la gouvernance (FLEG) » en septembre 2007 à Pékin, les discours de l'ambassadeur chinois au Gabon,

- les contacts au niveau des dirigeants d'entreprises chinoises et européennes dans la sous-région.
- 4. De plus, en août 2007, le gouvernement chinois (« State Forest Administration/SFA », conjointement avec le Ministère du Commerce, qui est l'institution la plus importante dans le domaine des relations économiques extérieures) a publié des lignes directrices pour les entreprises chinoises engagées dans des activités de sylviculture à l'étranger (« Guide to Overseas Sustainable Silviculture by Chinese Bien que le secteur privé chinois ait gagné plus Enterprises »). d'indépendance dans ses opérations, l'influence du Gouvernement sur les pratiques des opérateurs ne doit pas être sous-estimée. document, le gouvernement se réfère aux décisions du Conseil d'Etat qui est l'organe dirigeant le plus haut de l'Etat concernant l'encouragement et le règlement des investissements des entreprises chinoises à l'étranger. Même si ces lignes directrices se réfèrent à la sylviculture (p.ex. la bonne gestion des plantations agro-industrielles), les différents articles contiennent beaucoup d'éléments qu'on retrouve également dans les discussions internationales à ce sujet et qui portent aussi sur les principes de gestion des forêts naturelles. En fait, la directrice Nu Yun LI de SFA, qui est responsable pour l'élaboration et la mise en œuvre de ce document a souligné, en marge de la conférence FLEG de Pékin, que le SFA va l'utiliser comme base pour les travaux en cours sur les « Guidelines for Natural Forest Harvesting & Management ».
- 5. D'autre part, la direction du SFA a répondu favorablement à l'invitation de participer comme observateur aux travaux de la 5è réunion plénière du PFBC tenu le 26 Octobre 2007 à Paris. Le Directeur Jiawen CHEN représentant du SFA a, à cette occasion, évoqué les points suivants :
 - l'intérêt de la Chine, important importateur, exportateur et consommateur de bois, et signataire des grandes conventions internationales (climat/biodiversité/désertification) de promouvoir la gestion durable des forêts tropicales au niveau mondial;
 - les priorités actuelles de la Chine dans son implication dans les dynamiques de gestion durable, tout particulièrement avec ses voisins dans le cadre de l'Asian Forest Partnership (formation, afforestation, lutte contre la pauvreté, respect des lois par les entreprises chinoises, coopération avec ses voisins pour lutter contre le commerce illégal des bois...);
 - le dialogue de la Chine avec l'Union européenne sur le renforcement de la gouvernance forestière et la lutte contre le commerce illégal dans le cadre du processus FLEG.

Son intervention s'est terminée sur l'intention du gouvernement chinois, suite à la réunion de Paris, de porter plus d'attention au Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo et de s'impliquer activement, à l'avenir, dans les activités conduites au sein du PFBC.

6. Compte tenu de l'intérêt très concret de tous les acteurs – publics, privés; africains, chinois, partenaires du PFBC – pour un dialogue sur la gestion des

- forêts et la bonne gouvernance du secteur forestier au niveau d'Afrique centrale, le PFBC a décidé de soutenir la proposition de IFIA, représentant du secteur privé, d'engager une démarche dans ce sens. La Facilitation Allemande a été sollicitée pour accompagner ce processus.
- 7. L'intention de cette journée de dialogue Afrique-Asie est de promouvoir une compréhension commune sur les principes d'aménagement, de gestion et d'exploitation des forêts naturelles, et en ce qui concerne notamment le secteur privé de travailler à éviter des distorsions entre des opérateurs en matière de coûts de production et d'observation de la réglementation en vigueur (« level playing field »). Enfin, c'est l'occasion de proposer des appuis appropriés aux opérateurs des pays émergents dans leurs efforts de mise en place des stratégies de gestion durable de leurs concessions forestières.

I- Déroulement de l'atelier

L'atelier s'est tenu sur une journée, comme prévu. Il s'agissait de nouer un dialogue entre les acteurs, pas d'approfondir à ce stade les échanges, c'est donc ce qui a pu être fait sur la base d'une série de présentations thématiques d'une part, et de présentations d'entreprises et de leurs engagements d'autre part. A la suite de chaque série de présentations, des échanges permettaient de mieux comprendre les idées exposées ou les activités en cours d'exécution ou les engagements pris par les acteurs pour les prochaines années.

Le programme de la journée fût le suivant :

9H00 - 9H30: Mot de Bienvenue du Facilitateur du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo, M. Hans SHIPULLE.

Mot du SE de la COMIFAC, M. Jonas Nagahuedi

Mot de M. le représentant du Ministre de l'économie forestière du Gabon

Mot de M. le Ministre de l'Economie Forestière du Congo, M. Henri Djombo

- **9H30 9H45 :** Présentation du programme de la journée et des participants par le modérateur (JMN)
- **9H45 10H00**: Présentation de l'initiative et des objectifs de cette rencontre par M. Hervé BOURGUIGNON (Président de l'IFIA) & M. Hans SCHIPULLE.
- **10H00 10H20 :** Etat de la gestion durable des forêts dans le Bassin du Congo par M. Christophe Besacier, coordonnateur de la coopération française pour l'Afrique Centrale.
- **10H20 10H45**: Point sur l'avancement des négociations sur les accords de partenariat volontaire FLEGT par M. Alain Pénelon, assistant technique français pour la coordination FLEGT en AC.
- **10H45 11H00 :** Intervention de M. LIU Daoping du State Forestry Administration (SFA) de la Chine.

Discussions: 15 mn

11H15 - 11H30 : Pause-Café

- 11H30 12H00: Présentation par IFIA du secteur privé et son engagement dans la certification forestière. Présentation de la documentation ATIBT par M. Hervé Bourquignon, président de l'IFIA.
- **12H00 12H15 :** Présentation du syndicat UFIGA du Gabon : son rôle, ses membres, actions et objectifs, par M. Moussu Gérard, SG UFIGA
- **12H15 12H45:** Présentation de deux entreprises adhérentes à UFIGA: Rougier Gabon par M. Colliaux, et de Precious Wood (par M. Moussu)

Discussions: 15mn

13H00 - Photo de famille 13H00 - 14H00 : Pause- Déjeuner

- **14H00 14H30:** Présentation du Groupe SUNRY / SUNLY: première entreprise à capitaux Chinois adhérente à UFIGA par Mme Li Agnès.
- 14H30 15H00: Présentation d'autres entreprises asiatiques: OLAM (par M. Megard Olivier), VicWood (par M. He Eric), Sinopec (par M. Lu Huengsheng), TBNI (par M. Bogard)

Discussions: 15mn

15H15 – 15H30 : Présentation de la position chinoise en matière de développement commercial des bois tropicaux par M. Xiang.

Présentation du CAFTEN par Mme Nathalie Nyare, WWF CARPO

15H30 - 16H15: Expériences des aides et soutiens apportés par les différents partenaires au développement dans la sous-région d'Afrique Centrale: GTZ (M. Hans Schipulle) - MAE (M. Christophe Besacier) - AFD (M. Thomas Viot) - UE (M. Didier Nils), TTAP (M. Germain Yene), CARPE/UICN (par M. Constant Allogho)

<u>débats</u> sur la nécessité de dialogue entre les acteurs privés chinois, africains, partenaires publics et privés

16H15 - 16H30 : Pause-café

16H30 – 17H30 : Synthèse de la journée par le modérateur et échanges libres sur les idées issues de la journée de dialogue.

17H30 - 18H00: Présentation synthétique des conclusions de la journée par le Facilitateur

Cérémonie de Clôture

19h30 : Cocktail à la Résidence de S.E.M. L'Ambassadeur d'Allemagne

21 – Questions –réponses

A la suite des différentes interventions des orateurs selon le programme présenté précédemment et dont les communications sont annexées en fin de document (du moins pour celles qui disposaient d'un support écrit), des échanges ont eu lieu dans une atmosphère cordiale pour clarifier les idées.

211 – Exposé du Dr Liu Daoping SFA sur la directive chinoise en matière de pratiques forestières

L'exposé du Dr Liu Daoping a permis de présenter la directive chinoise en vigueur actuellement en matière de sylviculture. Cette directive doit être retravaillée pour construire une prochaine directive destinée aux entreprises travaillant dans les forêts naturelles, notamment tropicales.

Question 1 : Quelle est le degré de contrainte de cette directive pour les entreprises forestières, notamment pour les entreprises chinoises travaillant en Afrique Centrale ?

R1: Ce texte concerne pour le moment seulement le secteur de la sylviculture, mais les principes évoqués sont peut différents de ce qui sera bientôt exigible dans le cadre d'une prochaine directive en cours de préparation et qui concernera les entreprises travaillant dans les forêts tropicales naturelles.

Question 2 : Existe-t-il un texte précis applicable aux entreprises chinoises travaillant en Afrique Centrale ?

R2 : Pour le moment, non. Il faudra que le prochain texte qui sera rédigé en partant notamment de celui qui existe pour la sylviculture soit applicable sur le terrain et réponde aux impératifs de la gestion durable des forêts naturelles tropicales.

Il serait souhaitable que les responsables chinois puissent travailler avec le secrétariat exécutif de la COMIFAC pour préparer une directive qui soit applicable par les entreprises chinoises dans toute l'Afrique Centrale sur la base des textes chinois d'une part, mais aussi sur la base des textes en vigueur dans l'espace COMIFAC d'autre part.

Monsieur l'Ambassadeur de Chine précise que de toutes les façons, le Gouvernement chinois demande systématiquement aux entreprises chinoises de respecter les lois nationales des pays où elles interviennent. Dans la mesure où ces pays sont organisés au sein de la COMIFAC, il s'agit de travailler également avec le secrétariat exécutif de la COMIFAC pour l'élaboration de cette directive qui sera alors applicable aux entreprises en matière de respect des législations et autres

directives de gestion durable. De manière générale, la Chine apprécie le travail réalisé par la communauté internationale dans le cadre de la promotion de la gestion durable des forêts et l'environnement en Afrique Centrale et reconnaît que les forêts du bassin du Congo ont besoin d'investissement et de protection pour un développement durable qui intègre à la fois la préservation du couvert forestier, de la biodiversité mais aussi la lutte contre la pauvreté pour une amélioration du bienêtre des populations.

Dès à présent, et malgré sans doute quelques regrettables errements dans le passé, les entreprises chinoises travaillant en Afrique Centrale ont commencé à faire des efforts en matière de gestion durable et de prise en compte des questions sociales et d'emploi de la main d'œuvre locale.

Question 3 : C'est la deuxième mission chinoise sur les forêts d'Afrique Centrale en deux semaines, pourquoi ?

R3: Ces deux missions sont différentes mais complémentaires concernant les forêts d'Afrique Centrale. L'une est consacrée essentiellement au développement du commerce du bois et de ses impacts, l'autre concerne plus spécifiquement la gestion durable des forêts et sa prise en compte par les entreprises chinoises. Les deux équipes prévoient de se voir pour faire la mise en commun et la synthèse de leurs observations à leur retour à Pékin. Les conclusions de ces deux délégations chinoises seront communiquées au PFBC dans les meilleurs délais.

Intervention de Monsieur le Ministre Djombo : Pourquoi ne pas communique davantage et plus efficacement sur les avancées de l'Afrique Centrale en matière de Gestion Durable des Ressources Naturelles ?

S'agissant de fait plus d'une recommandation que d'une question, il est convenu par tous qu'il est nécessaire de travailler davantage avec les médias sur la gestion des ressources naturelles en Afrique Centrale.

212 – Exposé de M. Alain Pénelon sur le processus FLEGT en Afrique Centrale.

Il s'agissait tout d'abord d'expliquer ce qu'est le processus FLEGT avant de faire le point exact de l'état d'avancement des préparations et des négociations dans les pays concernés de l'espace COMIFAC.

Question 1 : Pourquoi la RDC n'est elle pas déjà dans le processus de négociation ?

R1: Il y a encore énormément de travail à faire en RDC avant de pouvoir réellement engager le processus de négociation, en commençant par voir aboutir le dossier de la conversion des titres, celui de la définition complète de la légalité, celui de la rétrocession des redevances de superficie aux collectivités territoriales décentralisées, etc.

Question 2 : Quelle est la différence entre la licence FLEGT et le certificat de gestion durable ?

R2: La licence FLEGT relève d'un processus d'accord public entre l'Union Européenne et les différents Etats exportateurs de bois d'Afrique Centrale pour attester du respect des conditions légales d'exploitation. C'est un processus public et obligatoire. Dans le cas de la certification de gestion durable par tel ou tel organisme certificateur, il s'agit dans ce cas d'une démarche volontaire de l'entreprise qui cherche à démontrer à ses clients de la qualité de ses engagements en matière de GDRN. Il s'agit alors d'une démarche privée, à finalité commerciale car répondant simplement à une exigence du marché et des consommateurs.

Question 3 : si une entreprise est suffisamment avancée dans son processus de certification de GDRN, peut elle se passer de la licence FLEGT ? et sinon quel sera le coût additionnel ?

Réponse 3 : pour une entreprise déjà certifiée FSC, ou même OLB ou TLTV par exemple, il n'y aura pas ou ne devrait pas y avoir de coût additionnel pour obtenir l'attestation de légalité FLEGT car il s'agit des mêmes critères. Rappelons que l'attestation FLEGT sera obligatoire, ce qui n'est pas le cas de la certification GDRN.

Question 4 : Quel sera le coût de la licence FLEGT pour l'entreprise ?

R4: il n'y a pas à proprement parlé de surcoût pour l'entreprise concernant l'attestation de légalité puisqu'il ne s'agit que d'être en règle avec les lois en vigueur dans le pays. De même, l'obligation de traçabilité n'est pas non plus un surcoût en tant que tel puisque dans tous les cas le marché et les conditions du commerce international imposent désormais une traçabilité des produits. Il reste à déterminer quel sera le coût à proprement parlé de la délivrance de la licence et du contrôle du système, deux questions encore en cours d'évaluation dans le cadre des négociations de l'APV.

213 Exposé de M. Hervé Bouguignon sur l'IFIA, l'intérêt du syndicalisme forestier pour les opérateurs et les actions engagées en Afrique Centrale.

L'IFIA a souhaité cette rencontre pour que le dialogue entre les entreprises asiatiques et les entreprises traditionnellement membres des syndicats nationaux et de l'IFIA puisse se nouer. C'est l'occasion de présenter ce qui se fait et à quoi ça sert pour que les entreprises asiatiques comprennent l'intérêt qu'elles pourraient avoir à rejoindre ces organisations professionnelles. L'IFIA présente également son engagement dans la gestion durable et plus spécialement son soutien aux processus de certification qui correspondent désormais à des exigences du marché.

Question 1: Certaines entreprises importatrices cherchent du bois FSC et n'en trouvent pas toujours. Est-ce que cela a une incidence sensible sur les prix?

R1 : Globalement l'exigence de certificat FSC ne s'est pas encore traduite par une remontée significative et différentiée des cours. Cependant, il existe des tensions sur des niches commerciales demandant impérativement du FSC dans un contexte de pénurie, dans ce cas les prix peuvent monter de manière importante. Ce n'est cependant pas encore systématique.

Question 2 : Que fait l'IFIA sur la question de la récupération des déchets ?

R2: En pratique, l'IFIA travaille à la promotion de plusieurs projets, notamment sur la cogénération. Celle-ci est rentable dès que le site forestier se trouve suffisamment éloigné du port. Les taux de rentabilité permettent d'envisager un retour sur investissement dans un délai de l'ordre de 6 à 7 ans.

Soulignons que l'AFD s'intéresse à la gestion durable et propose des financements accessibles aux entreprises pour l'aménagement des concessions mais aussi pour des investissements innovants.

De manière générale, des aides peuvent être négociées et obtenues par les entreprises en fonction de l'impact positif sur l'environnement.

214 – Autres exposés

A la suite de ces exposés à caractère informatif sur les activités engagées à l'échelle de l'Afrique Centrale, la journée a été consacrée à des exposés présentant les entreprises elles-mêmes puis à de courtes présentations orales sur les activités spécifiques de plusieurs coopérations dans la sous-région. Ces présentations sont jointes en annexe lorsqu'un support a été fourni.

Les différents exposés ont souvent donné lieu à des questions de clarification et à des échanges intéressants. La synthèse des suggestions et des idées issues de ces échanges est présentée dans la section suivante.

22 - Idées et suggestions

Idées forces de la journée :

- L'ensemble des acteurs du secteur forestier est appelé à mieux communiquer sur les acquis de la sous-région en matière de gestion durable des forêts denses et humides d'Afrique Centrale;
- Les Etats et les entreprises ont le sens de leurs responsabilités
 environnementale et sociale en matière de gestion durable des ressources
 forestières et s'engagent à œuvrer pour que leurs forêts soient
 effectivement gérées durablement; il s'agit d'une prise de conscience
 des enjeux mondiaux et de la responsabilité de tous les acteurs dans ce
 processus;

- De même, les acteurs comprennent dans le concept de gestion durable la prise en compte des questions de gestion sociale et de développement socioéconomique des populations environnantes et des Etats;
- Il est nécessaire d'assurer la protection de l'environnement et des forêts pour éviter les abus, l'aménagement des concessions est un bon outil de gestion forestière;
- Les entreprises doivent prendre en compte également les questions de gestion environnementale des déchets et l'obligation de réaliser des études d'impact environnemental;
- Les bois proposés sur le marché d'exportation doivent pouvoir démontrer de la légalité de leurs modes d'exploitation ;
- La certification forestière de gestion durable est un bon outil pour démontrer aux marchés de la qualité du travail réalisé dans les forêts;
- La concertation et le dialogue doivent être permanents entre les acteurs pour harmoniser les pratiques et travailler de manière convergente ;
- Le développement de partenariats entre le secteur public et le secteur privé et les ONG est à l'ordre du jour ; c'est un bon moyen de mitiger les risques et les charges pour intégrer des innovations et des facteurs à rentabilité différée ou aléatoire ;
- L'ensemble des partenaires s'engage auprès de la COMIFAC pour la gestion durable des forêts avec le secteur privé et les ONG; des financements et appuis sont disponibles au niveau des coopérations et autres bailleurs pour limiter les impacts et améliorer les conditions de la gestion durable des forêts; toutes les entreprises peuvent accéder aux appuis financiers dans ce cadre;
- Il est question d'adapter le référentiel de certification forestière de gestion durable aux conditions spécifiques des pays du bassin du Congo; il s'agit notamment de prendre en compte les questions de forêts à haute valeur de conservation et de préservation des intérêts et du mode de vie des populations autochtones;
- Il est suggéré que les industriels du secteur forestier, notamment par leurs représentations syndicales, soient résolument plus présents que par le passé aux réunions de la chambre industrielle du FSC;
- Il est suggéré de travailler avec les pays producteurs et les pays importateurs sur la conception d'un système commun de codification et de légalité.

- Il est suggéré de travailler avec la COMIFAC à la préparation d'une directive applicable à l'échelle du bassin du Congo aux entreprises forestières;
- Il est suggéré de poursuivre les contacts entre la COMIFAC et le SFA pour travailler ensemble sur une directive en matière d'exploitation des forêts naturelles tropicales à l'usage des entreprises chinoises;
- Il est suggéré aux entreprises de chercher à mieux profiter des offres de partenariat avec les différents partenaires.

Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo

Facilitation Allemande

Communiqué final (version française)

DE LA REUNION DE CONCERTATION ENTRE LES OPERATEURS ECONOMIQUES DU SECTEUR FORESTIER

TENUE A LIBREVILLE LE 22 MAI 2008

Sous l'égide de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et avec l'appui de la Facilitation allemande du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), l'IFIA (Interafrican Forest Industries Association) a organisé le 22 mai 2008 à Libreville, République du Gabon, une journée de concertation entre les opérateurs économiques du secteur forestier intervenant en Afrique Centrale. Cette rencontre qui était présidée par M. Hans Schipulle, Facilitateur du PFBC, a regroupé près de 70 participants provenant, entre autres, des administrations forestières du Cameroun, du Gabon et du Congo, des syndicats affiliés à IFIA et des entreprises aux capitaux asiatiques opérant dans la sous-région. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du Ministre de l'Economie Forestière du Congo, Son Excellence Henri Djombo et des Ambassadeurs de la Chine et de l'Allemagne au Gabon. La liste complète des invités est donnée en annexe du présent Communiqué.

L'objectif de la rencontre était d'amorcer un dialogue entre les acteurs publics et privés d'une part, mais également entre les entreprises travaillant en Afrique centrale depuis longtemps et les sociétés à capitaux asiatiques récemment installées dans les pays de la sous-région, afin d'amener tous les opérateurs à travailler ensemble dans le respect des politiques et lois des pays de la sous-région orientées vers le développement durable, de chercher ensemble comment améliorer l'image du secteur forestier d'Afrique Centrale auprès des principaux pays importateurs et dont les marchés sont de plus en plus exigeants en matière des produits légaux et éco-certifiés.

Plusieurs exposés ayant trait à la certification forestière, aux négociations des Accords volontaires avec l'UE sur le processus FLEGT de légalité des bois exportés, ont permis aux participants d'être mieux informés sur les avancées en matière de gestion durable des forêts et de gouvernance forestière dans l'espace COMIFAC.

L'importance des syndicats d'entreprises a été soulignée pour coordonner et appuyer la profession dans la voie de la gestion durable en vue de pérenniser les activités forestières en Afrique Centrale et de travailler à promouvoir les produits

des bois tropicaux sur les marchés internationaux. De même, plusieurs entreprises ont présenté et partager leurs propres expériences et engagements en matière d'aménagement durable des forêts et de prise en compte du développement social.

Cette réunion a ainsi été l'occasion pour l'administration chinoise comme pour les entreprises à capitaux asiatiques de souligner l'importance qu'elles accordent à la gestion durable des forêts du Bassin du Congo et au respect des lois nationales et des conventions internationales en matière d'environnement. Elle leur a également permis de tisser des liens et contacts interprofessionnels directs avec les autres entreprises privées du secteur forestier, afin de renforcer le dialogue avec toutes ces entreprises pour mieux combattre. L'exploitation illégale qui pénalise les entreprises vertueuses. Pour les autres participants, elle a permis de s'informer sur les stratégies forestières chinoises, notamment celles relatives au reboisement. Cette journée a enfin permis de promouvoir une compréhension commune sur les principes d'aménagement, de gestion et d'exploitation des forêts naturelles.

Les participants ont salué l'initiative prise par IFIA et l'appui apporté par la Facilitation allemande du PFBC et le Secrétariat exécutif de la COMIFAC dans l'organisation de la présente rencontre qui a abouti à la convergence des vues sur plusieurs aspects relatifs à la gestion des forêts du Bassin du Congo. Ils se sont félicités de la réponse massive des entreprises, des ONG nationales et internationales et des partenaires au développement opérant dans la sous-région. La présence de tous ces acteurs est la preuve qu'une telle rencontre constituait un réel besoin de dialogue ressenti par tous.

Enfin, les participants ont apprécié l'engagement des partenaires au développement à continuer à apporter un appui aux pays du Bassin du Congo dans leurs efforts d'aménagement durable des forêts de production, de certification des concessions forestières, de gouvernance forestière et de processus FLEGT et commerce du bois légal, de gestion des aires protégées, de mobilisation du secteur privé, de réduction des émissions des gaz à effet de serre et du marché du carbone (processus REDD), du renforcement des capacités, du suivi de la couverture végétale, pour ne citer que ces domaines-là.

Les participants ont, pour terminer, appelé à la poursuite de la mobilisation de la communauté internationale, pour arriver à sauvegarder les forêts du Bassin du Congo connues pour être un des poumons de l'humanité.

Pour l'avenir, les participants formulent le vœu :

1) Que le dialogue commencé entre tous les opérateurs économiques du secteur forestier d'Afrique Centrale puisse se poursuivre notamment dans le cadre des associations professionnelles. A ce titre, les opérateurs sont invités à profiter de la formation en aménagement

- forestier proposée dans la première semaine de juin 2008 par l'ATIBT à Kribi (Cameroun) ;
- 2) Qu'un dialogue analogue soit également organisé en faveur des entreprises forestières d'autres pays d'Afrique Centrale ;
- 3) Que tout soit fait pour débarrasser le secteur forestier et les entreprises forestières de la suspicion qui pèsent sur eux en matière de gestion durable et de légalité, en menant des activités dans la transparence et en communiquant régulièrement avec la presse ;
- 4) Que les partenaires chinois prennent des contacts avec la COMIFAC afin de pouvoir affiner les directives d'aménagement des forêts naturelles en préparation, afin de les conformer aux conditions prévalant dans la sous-région d'Afrique Centrale

Congo Basin Forest Partnership

German Facilitation

Final Communiqué (English version)

OF THE WORKSHOP FOR DIALOGUE BETWEEN ECONOMIC OPERATORS IN THE FORESTRY SECTOR

LIBREVILLE, 22 MAY 2008

Under the auspice of the Commission for Central African Forests (COMIFAC) and with the support of the German Facilitation to the Congo Basin Forest Partnership (CBFP), the Inter-African Forest Industries Association (IFIA) has organised, on May 22nd 2008 in Libreville, Republic of Gabon, a one-day workshop for facilitating dialogue between economic operators acting on the forestry sector of Central Africa. The meeting, chaired by CBFP's facilitator Hans Schipulle, brought together about 70 participants coming, amongst others, from Cameroon's, Gabon's and Congo's Forest Administration Services, IFIA's affiliated trade unions and Asian equity companies operating in the sub-region.

The opening ceremony took place in the presence of the Minister for Forestry Economics, His Excellency Henri Djombo, and the German and Chinese Ambassadors to Gabon. The complete guest list will be published as an annex to the present press release.

The meeting's objective was to initiate a dialogue between public and private actors on the one hand, and on the other to bring together those companies who had been working in Central Africa for a long time and the Asian-owned companies who had only recently started to install themselves within the subregion. This dialogue should convey all operators to work together in the respect of laws and politics of the subregion's countries pointing toward sustainable development, and to explore how to improve the image of the forestry sector in Central Africa with regards to consumers in principal import countries where market demands for legal and eco-certified products are on the rise and growing rapidly. Several presentations treating issues such as forest certification, negotiations for Voluntary Agreements with the EU on FLEGT and legal provisions for export timber, allowed participants to embrace the progress made in the COMIFAC region in terms of sustainable forest management and forest governance.

Participants underlined the importance of business associations for coordinating and supporting the profession's efforts to stay in track with sustainable

management, which should be pivotal for enabling long-term forestry activities in Central Africa and for promoting tropical timber products on the international market. In addition, some companies exposed and shared their own experiences and commitments with regards to sustainable forest management and the consideration of social development.

The meeting presented thus an opportunity for both, Chinese administration services and Asian-owned companies, to underline the importance admitted to sustainable management of forests in the Congo Basin and to the respect for national legislation as well international environment conventions. It also allowed them to build up ties and direct inter-professional contacts with other private companies in the forestry sector, in order to reinforce dialogue with these companies for combating the plague of illegal logging that penalizes law-abiding companies. The other participants enjoyed the opportunity to learn more about Chinese forestry strategies, especially those concerning reforestation. Finally, the workshop allowed promoting a common understanding about planning rules and principles, and management and use of natural forests.

Participants welcomed IFIA's initiative as well as the support granted by the German Facilitation of CBFP and COMIFAC's Executive Secretariat, to organise the meeting that led to converging viewpoints about several aspects relative to the management of the forests of the Congo Basin. They showed enthusiasm for the heavy feedback from private companies, national and international NGOs and development partners operating in the sub-region. All these actors' presence was proof enough to see that the meeting responded to a real need sensed by all of them.

Finally, participants appreciated the development partners' commitment to continue supporting the efforts of the countries' of the Congo Basin in pursuing sustainable management of their production forests, certification of forest concessions, forest governance and legal timber trade within the FLEGT process, management of protected sites, mobilisation of the private sector, reduction of greenhouse gas emissions, negotiations on the carbon market (REDD process), capacity-building and monitoring the green cover, to quote just some of the topics.

In the end, participants called for continuous mobilisation of the international community, in order to be succeed in saving the forests of the Congo Basin known as humanities green lung.

For the future, participants expressed the following vows:

May the dialogue that has started between economic operators in the forestry sector of Central Africa, continue to proceed, especially among professional associations. In this regard, operators are invited to take advantage of the training course in forest management planning offered by the ATIBT in Kribi (Caméroun) during the first week of june.

- 6) May a second dialogue be organised for forest companies operating in other countries of Central Africa.
- 7) May all the necessary be done to get the forest sector and logging companies rid of those suspicions about unsustainable management and illegal practices that lay heavy on them, by pursuing transparent activities and by improving public communication;
- 8) May the Chinese partners take contact with COMIFAC for refining the management directives for natural forests under preparation in order to meet the conditions prevailing in the sub-region of Central Africa.

ANNEXE 1: Allocutions

Mot de Bienvenue du Facilitateur du PFBC

Hans Schipulle 22.5.2008

 M le Ministre Djombo du Congo, Excellences Ambassadeurs de la Chine, de la France et d'Allemagne, M le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, Mesdames et Messieurs!

- 2. Soyez les bienvenus à cette Journée de Concertation. En tant que Facilitateur du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo j'ai l'honneur de servir comme votre président de séance aujourd'hui.
- 3. Permettez-moi tout d'abord de remercier nos hôtes, les représentants du Ministère de Forêts du Gabon pour leur compréhension et leur patience avec les organisateurs, parce qu'ils ont été comme vous tous un peu victime de la précipitation dans la préparation de cet événement. Ce qui fait que le Ministre de Forêt de Gabon, M Doumba, qui nous a beaucoup encouragé à prendre l'initiative pour cette rencontre, na pas pu être présent personnellement. Tout simplement, on a voulu profiter aujourd'hui du passage d'une éminente délégation de la Chine bienvenue aussi à vous!
- 4. Le nombre de participants, qui dépasse largement nos prévisions, démontre du grand intérêt pour ce dialogue et au nom des organisateurs, je vous présente dès à présent toutes nos excuses pour les petits problèmes logistiques qui pourraient survenir durant cette journée.
- 5. Mais sans tarder davantage, je demande maintenant au S.E. de la COMIFAC de prendre la parole:
- 6. La parole est maintenant à M. le représentant du Ministre de l'économie forestière du Gabon
- 7. La parole est à M le Ministre de l'Économie forestière du Congo, son excellence M. Henri Djombo.
- 8. Mais pour la suite de la journée, la gestion des activités et des échanges sont confiées au modérateur, M. Jean-Marie Noiraud à qui je laisse la parole.

Allocution du SE COMIFAC

Excellence Monsieur le Ministre de l'Economie Forestière,

Monsieur le Secrétaire Général de IFIA.

Monsieur le Facilitateur du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC),

Mesdames et Messieurs les représentants des entreprises du secteur bois dans le Bassin du Congo,

Distingués Invités,

Mesdames et Messieurs,

La COMIFAC que j'ai l'insigne honneur de représenter est heureuse d'assister à ce dialogue.

Comme vous le savez, le Bassin du Congo constitue le 2ème plus grand massif forestier tropical de la planète après l'Amazonie par son étendue et les richesses qu'il renferme, ce massif forestier joue un triple rôle au plan économique, social et environnemental.

<u>Plan économique</u>: la forêt génère des millions d'emplois dans les pays du Bassin du Congo créant ainsi des pôles d'activités dans les zones éloignées des centres urbains.

<u>Plan Social</u>: La forêt est un milieu de vie et une source de revenus pour des millions de populations qui y tirent l'essentiel des ressources pour leur alimentation et la pharmacopée traditionnelle et autres services.

<u>Plan écologique</u>: Elle renferme une diversité écologique remarquable et contribue à la régulation du régime climatique mondial, notamment par le stockage et la séquestration de carbone.

Ces forêts sont aujourd'hui sujettes à des menaces liées aux pratiques entropiques qui conduisent à la déforestation et à la dégradation de ce massif forestier.

Les menaces recensées sont entre autres : l'exploitation forestière et industrielle non durable, l'exploitation formelle, le bois de feu, l'agriculture itinérante sur brûlis, le braconnage, la pêche non durable, l'exploitation minière et pétrolière, les conflits armés et la pression démographique.

Pour faire face à ces menaces et préserver ce patrimoine universel, les Chefs d'Etats d'Afrique Centrale se sont engagés à œuvrer de façon concertée à la conservation et à la gestion durable de leurs écosystèmes forestiers. Ils ont signé un traité appelé "Traité de Brazzaville" depuis le 05 février 2005 et ils ont crée la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), institution sous-régionale chargée de l'orientation, de la coordination, de l'harmonisation et du suivi des politiques forestières et environnementales.

La COMIFAC facilite la mise en place des actions concertées en vue d'éradiquer l'exploitation non durable dans le Bassin du Congo. Elle veille à la cohérence des interventions communes en matière de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers dans la sous-région.

Elle favorise le renforcement des actions visant à accroître la participation des populations rurales dans la planification et la gestion des écosystèmes.

Dans le souci de concrétiser la vision des Chefs d'Etat, un plan de convergence a été adopté et dans lequel les actions prioritaires ont été programmées et planifiées.

La COMIFAC a catalysé et facilité le développement de partenariats en vue de promouvoir la mise en œuvre de ce plan de convergence. Au rang de ce partenariat, nous avons le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) dont l'IFIA est membre.

Pour terminer, je souhaite un échange fructueux entre les acteurs du secteur bois du Bassin du Congo. Je vous remercie.

Discours de MONSIEUR HENRI DJOMBO,

MINISTRE DE L'ECONOMIE FORESTIERE DU CONGO, A l'occasion de la JOURNEE DE CONCERTATION ENTRE LES OPERATEURS ECONOMIQUES DU SECTEUR FORESTIER

Libreville, 22 mai 2008

Excellences Messieurs les Ambassadeurs, Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, Monsieur le Facilitateur du PFBC, Monsieur le Président de l'IFIA, Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Qu'il me soit permis, au nom du Gouvernement congolais, d'adresser mes vives félicitations aux organisateurs de la présente journée de concertation, à savoir l'IFIA et la Facilitation Allemande, pour avoir pensé à réunir les opérateurs économiques européens et asiatiques sur les questions de la gestion durable des forêts du Bassin du Congo. Je les remercie de m'avoir personnellement invité à cette rencontre.

Je saisis également cette occasion pour remercier les autorités gabonaises qui ont bien voulu faciliter la tenue de la présente rencontre à Libreville.

Excellences.

Mesdames et Messieurs.

Les efforts de rapprochement sans exclusive des acteurs dans les initiatives et les actions visant la gestion durable des forêts du Bassin du Congo méritent d'être encouragés.

Aujourd'hui, force est de constater que le secteur privé est le principal opérateur financier par son investissement non seulement dans les activités forestières (inventaires, aménagement forestier, industrie du bois), mais aussi dans la lutte contre la pauvreté, le désenclavement de l'arrière-pays, le développement de l'économie monétaire et les infrastructures sociales en milieu rural.

En effet depuis que les Etats se sont désengagés des activités productives et marchandes, le secteur privé joue un rôle déterminant dans l'accroissement de la production forestière.

Aussi, pour accompagner cette évolution, au cours de ces dernières années, les Etats de la sous-région ont-ils effectué dans l'ensemble un saut qualitatif par l'adoption de nouvelles législations et réglementations et par l'harmonisation de leurs politiques forestières, passant ainsi de l'exploitation minière à l'exploitation rationnelle de la forêt. La certification des concessions forestières dans certains pays d'Afrique Centrale est la preuve tangible des efforts consentis par les entreprises pour concrétiser cette volonté politique des Etats.

Sur le plan industriel, l'Afrique centrale œuvre pour une transformation quantitative et qualitative garantissant une mise en valeur industrielle des bois dans les pays. Les scieries artisanales font progressivement place à des usines modernes et diversifiées, avec des rendements matière de plus en plus élevés et une valeur ajoutée plus importante. On assiste à une intégration verticale des activités extractives avec celles de l'industrie et de la commercialisation.

Depuis le début du 20è siècle, l'exploitation forestière en Afrique Centrale a été assurée par les capitaux occidentaux. Durant la dernière décennie, on constate la diversification de la géographie des capitaux avec l'entrée des entreprises asiatiques, en raison de la volonté de la communauté internationale d'instaurer de nouvelles pratiques forestières en Asie du Sud-Est et des besoins croissants en bois de la Chine et du Japon.

L'arrivée massive de ces capitaux a suscité des craintes. D'aucuns ont vu en ces nouveaux opérateurs des acteurs venus pour détruire les forêts africaines et y développer des pratiques forestières illégales. Cependant, la réalité montre que les pratiques frauduleuses dans la filière ne sont pas l'apanage d'une région du monde.

Il faut reconnaître que les faiblesses des administrations forestières, comme l'insuffisance des effectifs, de moyens de travail et de motivation des agents, ainsi que des interférences externes, ont favorisé parfois le laxisme et des coupes illégales réalisées dans la sous-région par de mauvais acteurs forestiers.

L'application des lois est freinée par ces phénomènes pourtant diagnostiqués par les administrations elles-mêmes, tandis que tout le monde se complait dans les constats et personne ne veut apporter les moyens adéquats pour éradiquer les mauvaises pratiques.

En effet, dans tous les pays, les maux qui freinent la gestion durable des écosystèmes forestiers sont identifiés, les remèdes définis, mais il manque partout un soutien conséquent à des actions vigoureuses pour le respect rigoureux des lois et règlements forestiers. Par exemple, le renforcement des capacités des administrations forestières, qui constitue un des axes stratégiques du Plan de convergence sous-régional, ne bénéficie encore d'aucun appui réel.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Dans mon pays, toutes les entreprises sont placées sur le même pied d'égalité et astreintes :

- à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans d'aménagement de leurs concessions
 - -à la réalisation des inventaires d'exploitation ;;
 - au respect des coupes annuelles ;

- à la transformation d'au moins 85% des bois dans le pays ;
- à la construction de bases-vie modernes pour leurs travailleurs ;
- au paiement des impôts et taxes à l'Etat ;
- au développement socio-économique local ;
- à la surveillance de leurs concessions et à la préservation de la faune ;
- au respect des engagements qu'elles ont souscrits auprès de l'Etat.

Dans l'ensemble, toutes ces prescriptions s'exécutent normalement, sous le contrôle des services publics.

Dès 1998, le Congo a pris l'option de développer les activités forestières dans des UFA de très grande taille (entre 200000 et 1.300.000 ha). Ceci a permis de réduire significativement le nombre d'acteurs dans le domaine forestier, d'encourager ainsi de grands investissements et d'assurer la pérennité de la ressource et la durabilité des entreprises.

Grâce à cette mesure et à la diversification du partenariat économique dans le secteur forestier, la production des grumes est passée de 500.000 m3 en 1997 à 1.470.000 m3 en 2005. Elle atteindra, à moyen terme, 2,5 millions de m3 avec l'entrée en production des concessions nouvellement attribuées. En outre, plusieurs milliers de kilomètres de routes forestières ont été construites et contribuent au désenclavement de l'arrière-pays.

Excellences,

Mesdames et Messieurs.

Je salue l'initiative de l'IFIA et de la facilitation allemande de rassembler les principaux acteurs forestiers pour une concertation sur les questions liées à la gestion durable des forêts du Bassin du Congo. Je suis convaincu que cette première rencontre permettra aux entreprises africaines, européennes et asiatiques d'échanger, de tisser des liens plus étroits entre elles et de travailler de concert pour la légalité forestière, le positionnement des bois africains sur les marchés extérieurs et une meilleure gestion de leurs sociétés respectives.

Le moment doit venir de faire tomber les barrières et les idées reçues, de briser la glace, afin de promouvoir un nouvel état d'esprit et un climat de confiance entre exploitants de la forêt tropicale du Bassin du Congo.

En souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouverte la réunion de concertation entre les opérateurs économiques du secteur forestier du Bassin du Congo.

Je vous remercie.

Présentation de Mme Li KUN (Groupe SUNLY/SUNRY GABON) Représentante du groupe SUNLY / SUNRY GABON

Mesdames, Messieurs, Chers amis, Bonjour:

C'est pour moi un grand honneur et un réel plaisir de pouvoir participer à cette journée de concertation qui réunit presque tous les membres éminents du secteur forestier du bassin du Congo. C'est surtout une occasion bien particulière pour les sociétés chinoises de pouvoir tisser des liens et des contacts plus concrets avec différents organismes internationaux et des industriels du bois de la sous-région. Cela nous permet de faire un état général de la gestion durable des forêts et de la nature dans le bassin du Congo, un sujet qui est pourtant éternel et qui correspond bien à la volonté de tous ceux qui vivent sur cette planète.

La société que je représente ici est intitulée en Chine COFCO, un des plus importants groupes étatiques chinois dans les secteurs bien diversifiés, tels que agricole, industriel, immobilisation, transformation, forestier et qui sont répartis dans tout le territoire chinois et à l'étranger. Au Gabon, il est représenté par les sociétés Sunly Gabon, Sunry Gabon ainsi que pour les industries par SAFOR INDUSTRIES (scierie à Lambaréné), SUNLY IFL INDUSTRIE, Usine de déroulage à Lambaréné dans le domaine du Commerce, de l'Exploitation Forestière et de la Transformation.

Depuis notre implantation jusqu'à présent, nous avons acquis de nombreux permis forestiers d'exploitation qui vont constituer 3 CFAD d'une superficie totale avoisinant les 850.000 hectares et qui sont situées comme suit :

- 1 CFAD au NORD EST (Makokou)
- 1 CFAD CENTRE SUD/ NGOUNIE (Lambaréné)
- 1 CFAD EST (aux alentours d'OKONDJA).

Ces 3 CFAD sont en cours d'Aménagement conformément à la loi 16/01 portant CODE FORESTIER en République Gabonaise. A cet effet, une déclaration environnementale a été déjà signée et publiée par la Direction Générale des Eaux et Forêts afin de s'engager dans le processus du développement durable et de ses règles pour l'avenir.

Pour réaliser nos plans d'Aménagement des 3 CFAD, nous avons ainsi créé une Direction Aménagement et Ecocertification qui est équipée des outils informatiques et de cartographies numériques. Pour le moment, avec le partenariat de la Société Sylvafrica, on est en pleine réalisation sur tous les Inventaires Aménagement des trois futures CFAD ainsi que sur les enquêtes Socio- économiques. Plusieurs de nos permis sont en cours d'inventaire d'Exploitation et une cellule de suivi est en poste à Lambaréné afin de suivre au plus près et rationaliser l'exploitation. Il est à signaler que nous travaillons également en étroite collaboration avec la DIARF (des Eaux et

Fôrets) pour aboutir en 2010 à la rédaction des plans d'Aménagement et de ces 3 CFAD.

En outre, nous sommes dans la phase de préparation pour notre future certification de nos produits forestiers et nous avons choisi le certificat OLB (origine et légalité des bois// Ecocertifor Véritas).

Jusqu'à ce jour, les procédures de suivi autant pour le personnel, la sécurité, l'environnement et la traçabilité sont pratiquement terminées et vont commencer à être testées avant de procéder à un audit de pré-certification vers 2009.

Comme beaucoup de sociétés forestières, nous avons acquis le logiciel de traçabilité et de suivi d'exploitation MICRO BOIS afin d'avoir un outil plus performant de gestion.

Le Groupe COFCO au Gabon emploi aujourd'hui plus de 530 personnes dont 80% sont des nationaux. La Direction Générale est située à Oloumi, Libreville. Les deux unités de transformation sont implantées toutes deux dans la région de Lambaréné.

Nous avons créé une direction de ressources humaines en plus des divers services du personnel afin de gérer au mieux notre personnel dans le strict respect du code du travail Gabonais. Des formations sont faites régulièrement aux personnels afin d'optimiser leurs performances et leur productivité. De plus, la société a participé à des dons matériels pour le développement et le bien-être des communautés villageoises dans toutes nos CFAD.

Je me permets ici d'insister surtout sur le volet environnement et notamment le traitement de nos déchets ainsi que leur valorisation qui sont en cours d'étude et de réalisation. A savoir :

- 1) une étude en cours sur la cogénération de la BIO MASSE pour produire notre électricité de notre site industriel de Lambaréné
- 2) valorisation des déchets de la scierie SAFOR Industries de Lambaréné par une unité simple de fabrication de briquettes de scierie et de charbon de bois destinés à l'export

En ce qui concerne nos investissements, ils ont été très importants en 2007 et continueront cette année par la mise en place et en fonctionnement d'une grande scierie sur notre site de Lambaréné et en prévision d'une autre dans le futur à Makokou. Ces investissements sont tout à fait nécessaires pour le respect du plan d'Aménagement et Industriel prévus par les textes règlementaires et pour notre développement.

Pour terminer, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous sommes la première Société Chinoise à adhérer à l'UFIGA et nous sommes très attentifs à toutes les innovations

en matière de Développement Durable et de Gestion Durable. Nous allons participer régulièrement à tous les séminaires et réunions dans ce domaine (ATIBT, etc.) pour marquer notre attachement aux processus de gestion durable afin de préserver les ressources forestières pour l'avenir.

Au regard de notre portefeuille actuel en terme d'activités : exploitation, aménagement, transformation, nous estimons que nous nous inscrivons logiquement dans le cadre de la politique forestière édictée par le gouvernement gabonais. Par ailleurs, nos perspectives ne feront que renforcer cette volonté, raison pour laquelle nous demandons à l'administration de nous accompagner dans ce long et important processus.

La planète est la nôtre. La tâche nous incombe pour la protéger. Et l'union fait la force. J'espère qu'avec nos efforts conjugués, nous pouvons vivre toujours sur cette planète bien propre et harmonieuse.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie beaucoup pour votre attention et vous souhaite un bon séjour au Gabon.

Intervention de M. Eric HE, Représentant du Groupe VICWOOD -Afrique

Chers amis et chers collègues,

Ayant suivi avec intérêt toutes les interventions qui ont contribué à l'objectif principal de cette rencontre, je crois que cette rencontre est une bonne occasion de promouvoir une compréhension commune sur les principes d'aménagement durable des ressources forestières.

Au nom du Groupe VICWOOD, je tiens à adresser nos sincères remerciements au Ministère de l'Economie Forestière, des Eaux et de la Pêche de la République Gabonaise, au Ministère de l'Economie Forestière de la République du Congo, à l'IFIA, à la COMIFAC et à la Facilitation allemande du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo pour organiser cette journée de concertation.

Je voudrais aussi saisir cette occasion pour vous présenter brièvement le Groupe VICWOOD et ses activités dans le secteur forestier du Bassin du Congo.

Le Groupe VICWOOD, établi au début des années 60 par M. CHONG, entrepreneur de Hong Kong, est devenu en quatre décennies un groupe international célèbre, engagé dans les métiers tels que l'exploitation forestière, la transformation de bois, l'immobilier, le transport maritime et le commerce international.

Le Groupe VICWOOD est aujourd'hui l'un des exploitants et fabricants des produits de bois les plus importants du monde. Il est reconnu sur le plan international surtout dans le métier de la gestion des forêts et de la transformation de bois. Sa production est concentrée en Asie, en Afrique, en Europe, en Amérique du Nord. Ses produits de bois sont distribués et consommés dans plus de 60 pays.

En Afrique, le Groupe VICWOOD a lancé ses activités au début des années 80 et a investi dans plusieurs pays et surtout dans certains pays du Bassin du Congo depuis une dizaine d'années. Aujourd'hui, le Groupe dirige plusieurs sites d'exploitation forestière et usines de transformation de bois au Cameroun, en RCA et au Congo (Brazzaville) qui emploient sur place 1600 salariés à plein temps.

Depuis le lancement du processus de gestion durable des ressources forestières dans le Bassin du Congo, le Groupe VICWOOD s'est engagé activement dans ce processus et pour la mise en place du plan d'aménagement et l'orientation vers la certification en particulier.

- 1. Tout en respectant la législation forestière en vigueur et développant des activités forestières pour la valorisation des ressources forestières, le Groupe a mis l'accent sur la promotion des essences secondaires depuis les années 1990.
- 2. Engagées fermement dans le processus d'aménagement, les sociétés du Groupe ont signé la convention définitive d'aménagement sur toutes les concessions forestières concernées, sauf la convention définitive d'aménagement sur la concession au Congo en cours de finalisation. Aujourd'hui toutes les forêts que nous exploitons dans le Bassin du Congo ont été classées et aménagées. L'exploitation est organisée selon les exigences de la convention d'aménagement.
- 3. Mettant l'accent sur la gestion durable et surtout la légalité du bois, le Groupe a accéléré le processus vers la certification forestière. En tenant compte de la gestion durable et de la stratégie d'exporter les produits dans le monde entier surtout vers le marché européen, les sociétés du Groupe ont saisi la SGS et le VERITAS pour la certification. A ce jour, nous avons obtenu la certification de TLTV au Cameroun, et les démarches sont en cours pour la certification de l'OLB en RCA. Il est également prévu que nous fassions tous nos efforts pour aller vers FSC. Concernant notre société en Chine, nous avons obtenu la certification ISO 14000.

Pour terminer, je voudrais réitérer que le Groupe VICWOOD a toujours pour objectif de matérialiser davantage la stratégie d'investissement à long terme dans le Bassin du Congo, tout en consolidant la notion de la gestion durable, la biodiversité par la mise en place de plan d'aménagement forestier, et la légalité de bois exporté par la certification.

Je vous remercie de votre attention.

Annexe 2 : liste des participants

N°	Noms	Organisation/Pays	E-mail	Téléphone
1.	AMIA Florence		amiaflo@yahoo.fr	
2.	Bastin Didier	Alpicam-Cameroun	<u>Didier.bastin@alpiwood.com</u>	
3.	Allogho Constant	CARPE Libreville	Ca.obame@iucn.org	+241 07352074
4.	BAULARD Eric	AFD	baularde@groupe-afd.org	+241 743374
5.	Baumüller Heike	WWF	hbaumueller@gmx.com	
6.	Besacier Christophe	Coopération Française	Christophe.besacier@diplomatie.gouv.fr	
7.	Biwaou Danielle	Ambassade de France	Danielle.biwaou@missioneco.org	
8.	Bourguignon Hervé	Président IFIA	hervebourguignon@wanadoo.fr	
9.	Bogard Frédéric	TBNI		+241 07468801
10.	CARR Brigitte	WWF CARPO	carrbrigitte@hotmail.com	+241 07574966
11.	Charlotte	SUNRY/SUNLY	Charlotte8563@hotmail.com	+241 07704972
12.	Chris Wilks	WCS/IRET	Chris.wilks@yahoo.co.uk	+241 05494919
13.	COLIN CHONG	SICOFOR	colinchongaj@hotmail.com	+242 5989936
14.	Colliaux Dominique	Rougier Gabon	colliaux@groupe-rougier.com	+241 743147
15.	Cordel Denis	Rougier		+241 711293
16.	DEMARQUEZ Benoit	TEREA	tereagabon@yahoo.fr	+241 07164666
17.	Dirou Sophie	OLAM/Libreville	sdirou.dan@yahoo.fr	+241 07049888
18.	DITSOUGOU Emile	TTAP	Ditsougouemile2000@yahoo.fr	+241 07855326
19.	Djombo Henry	Ministre Congo	hdjombo@yahoo.fr	
20.	DONG	<i>J</i>		
21.	Ebia Ndongo Samuel	Minfof Cameroun	ebia ndongo@yahoo.fr	+237 99624189
22.	Eisen Joe	Brainforest	Joe.eisen@gmail.com	+241 07485496
23.	EYANG Edwige	FSC Libreville	erlymarjo@yahoo.fr	+241 07571827
24.	ERIC HE	VICWOOD		+237 99800119
25.	FAN WEI	Eximbank Chine		
26.	FENG CHEN	ALONG	gabon_along@yahoo.com	+241 07531968
27.	Foubet Christophe	Corawood	foubete@corawood.com	+241 07011829
28.	FOUTH Danièle	GTZ	danielle.fouth@gtz.de	+237 75296769
29.	FOURNIER Jérome	FAO	Jerome.fournier@fao.org	
30.	Fremond Olivier	BM Libreville	Ofremond@worldbank.org	
31.	Guining Lian	CAITEC	Ign 2007@163.com	
32.	Kong Ing TEE	Taman		+242 5533818
33.	LALOT	SUNLY/SUNRY	jacqueslalot@yahoo.fr	+241 07568094
34.	LIAO Jiangou	Gabon Loulin		+241 07595352
35.	LI XIANG	Eximbank Chine		
36.	LI Agnès	SUNRY Gabon	agneslikun@hotmail.com	+241 07883300
37.	LIU Daoping	SFA China	liudaoping@126.com	+86 1084238508
38.	LU Huengsheng	SINOPEC	hslu@sipc.cn	
39.	Makak Jean Sylvestre	WRI	Smakak2000@yahoo.fr	+241 06644038
40.	Lengouari Alain			
41.	LOUNDOU Paul Simon	FSC Libreville	Paul-simon.loundou@laposte.net	+241 07872466
42.	Makon Samuel	Facilitateur Délégué PFBC	Samuel.Makon@qtz.de	+237 75291302
43.	Megard Olivier	OLAM/Libreville	olivier.megard@olamnet.com	+241 07705598
44.	Mirani	VICWOOD	hexuejun@gmail.com	+237 77708630
45.	Moussu Gérard	SG UFIGA	secretaire.general@ufiga.com	+241 06250205
46.	MUKONGO Remy	OAB	remymuk@yahoo.fr	+241 07382779
47.	Nagahuedi Jonas	COMIFAC		
48.	Nan LI	WWF CHINE	nli@wwfchina.org	
49.	Ngoma Tibure	Taman		+242 5399679
50.	Nils Didier	UE Gabon	Didier.NILS@ec.europa.eu	+241 732250
51.	Noiraud Jean Marie	Modérateur	jmn@jmnconsultant.com	+237 99 96 17 83
52.	Ntsiba François	MEFE Congo	katece_fn@yahoo.fr	+242 6663302
53.	Nyare Nathalie	WWF CARPO	nnyare@wwfcarpo.org	+241 07840004

54.	Nyassiki Gaston			
55.	Oscar	ALONG		+241 07545040
56.	Ongouala Paul			
57.	OWELE Alphonse	MEFEPA Gabon		+241 07573943
58.	Penelon Alain	Coopération Française	Penelon_alain@yahoo.fr	+242 5545107
59.	RAFFATIN Florian	AFD	raffatinf@groupe-afd.org	+241 743374
60.	Schipulle Hans	Facilitateur PFBC	hans.schipulle@gmx.de	
61.	Shan Yaozhong			
62.	Srideep Kevasan	OLAM	Srideep.kesavan@olamnet.com	+241 07524197
63.	SUN YUNQIANQ	SICOFOR	denisun@hotmail.com	+241 760505
64.	Tellier Laurent	SYLVAFRICA	sylvafrica@aol.fr	
65.	TOMO NISHIHARA	WCS Gabon	tomowcs@gmail.com	+241 07840069
66.	TOMU	Ambassade de France		+241 06211602
67.	Van Mierlo		vanmierloeric@yahoo.fr	+241 07372955
68.	Vergnaud Pierre	SBL	viott@groupe-afd.org	+241 794931
69.	VIOT Thomas	AFD		
70.	VRAY Pascal	CIB/GIB/CFA	Pascal.vrayh@h-dch-gabon.com	
71.	Yene Yene Germain	TTAP	g.yene@tropicalforesttrust.com	+237 99508683
72.	YU Tengbo	LGG-Gabon	todya@163.com	+86 427 7266638
73.	Wang Lei	Sinopee overseas	Dafei0511@yahoo.com	+241 07685181
74.	Wang QIN	Ambassade chine		+241 06250207
75.	XU Rulin	TBNI	rulinnoz@hotmail.com	+241 07393418
76.	XUZHU Feng		Delfb21979@yahoo.fr	+241 07 99 24 76
77.	Zhuang Bing Chuan	ALONG		+241 07705428
78.	Zhou UI	CAITEC	datamaster@163.com	+86 1064515043
79.	Zou Qin Suzanne	TBNI	suzannezq@hotmail.com	+241 07595016
80.	Zlupeng Li	Caili	Lizhipeng.mop@gmail.com	+86 4277266638